



**Appel d'offres ouvert n° 10/2019**  
**Du 13/11/2019**

**RELATIF**  
**A**

**L'ACHAT DU MATERIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES  
DESTINES A L'ADMINISTRATION GENERALE, EN TROIS LOTS :**

- **LOT N°1 : ACHAT DU MATERIEL INFORMATIQUE**
- **LOT N°2 : RENOUELEMENT, EXTENSION, INSTALLATION  
ET CONFIGURATION DE LA LICENCE ANTIVIRUS**
- **LOT N°3 : ACHAT DE LOGICIELS**

**CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES**

Le présent appel d'offres ouvert sur offres de prix est soumis aux dispositions de l'alinéa 2 paragraphe 1 de l'article 16, du paragraphe 1 de l'article 17 et de l'alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Appel d'offres ouvert n° 10/2019**

## Du 13/11/2019

Le présent appel d'offres a pour objet l'achat du matériel et logiciels informatiques destinés à l'administration générale, en trois lots : Lot n°1 : Achat du matériel informatique, Lot n°2 : Renouvellement, extension, installation et configuration de la licence Antivirus, Lot n°3 : achat de logiciels

Le marché qui fera suite au présent appel d'offres sera passé :

### ENTRE :

Le Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle, représenté par Monsieur le Directeur des Ressources humaines, du Budget et des Affaires Générales.

Désigné ci-après par le mot « Maître d'Ouvrage »

### D'UNE PART

### ET :

#### 1. Cas d'une personne physique ou morale :

La personne physique ou morale .....

Représentée par Monsieur (Madame)..... En qualité de..... En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés;

Au capital de.....;

Faisant élection de domicile à.....;

Siège social sis à.....;

Affiliée à la C.N.S.S. sous le n°.....;

Inscrite au registre de commerce de ..... Sous le n°.....;

N° de Patente.....;

N° de l'identifiant fiscal.....;

Titulaire du compte courant postal, bancaire ou à la TGR n°.....;

Ouvert à.....;

**2. Cas d'un groupement:**

Les membres du groupement soussignés constitués aux termes de la convention .....(les références de la convention)..... :

**- Membre 1 :**

M. .... qualité .....  
Agissant au nom et pour le compte de.....en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés.

Au capital social .....

Patente n° .....

Registre de commerce de .....Sous le n°.....

Affilié à la CNSS sous n° .....

Faisant élection de domicile au .....

Compte bancaire n° (RIB sur 24 positions).....

Ouvert auprès de.....

**- Membre 2 :**

.....  
(Servir les renseignements le concernant)

.....

.....

**- Membre n :**

.....

Nous nous obligeons (conjointement ou solidairement, selon la nature du groupement) ayant

M..... (prénom, nom et qualité) en tant que mandataire du groupement et coordonnateur de l'exécution des prestations, ayant un compte bancaire commun sous n° (RIB sur 24 positions).....

Ouvert auprès .....

Désigné ci-après par le terme « prestataire » ;

**D'AUTRE PART**

**IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIVIT :**

## **ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE**

Le marché qui fera suite au présent appel d'offres a pour objet l'achat du matériel et logiciels informatiques destinés à l'administration générale, en trois lots : Lot n°1 : Achat du matériel informatique, Lot n°2 : Renouvellement, extension, installation et configuration de la licence Antivirus, Lot n°3 : achat de logiciels, dont la consistance et les spécifications figurent à l'article 5 ci-dessous et au bordereau des prix - détail estimatif ci-après.

## **ARTICLE 2 : MODE DE PASSATION**

Le marché qui fera suite au présent appel d'offres ouvert sur offres de prix est soumis aux dispositions de l'alinéa 2 paragraphe 1 de l'article 16, du paragraphe 1 de l'article 17 et de l'alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

## **ARTICLE 3 : PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE**

Les pièces constitutives du marché comprennent:

- L'acte d'engagement ;
- Le présent cahier des prescriptions spéciales ;
- Le bordereau des prix – Détail estimatif ;
- Le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G-T).

En cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.

## **ARTICLE 4 : TEXTES DE REFERENCE**

1. Loi n° 112-13 relative au nantissement des marchés publics promulguée par le dahir n°1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015).
2. Décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
3. Décret N° 2-07-1235 du 04 novembre 2008 relatif au Contrôle des Dépenses de l'Etat.
4. Décret Royal n°330-66 du 10 Moharrem 1387 (21 avril 1967) portant règlement général de la comptabilité publique tel qu'il a été modifié.
5. Décret n° 2-16-344 du 17 chaoual 1437 (22/07/2016) fixant les délais de paiement et les intérêts moratoires relatifs aux commandes publiques.
6. Arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1874-13 du 9 moharrem 1435 (13 novembre 2013) pris en application de l'article 160 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
7. Arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
8. Textes législatifs et réglementaires en vigueur relatifs au travail, à la sécurité sociale et aux accidents de travail.
9. Tous les textes réglementaires rendus applicables à la date de la signature du marché.

Le Contractant devra se procurer ces documents s'il ne les possède pas. Il ne pourra en aucun cas exciper de l'ignorance de ceux-ci et se dérober aux obligations qui y sont contenues.

## **ARTICLE 5 : SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES ARTICLES DEMANDES**

La prestation objet du présent appel d'offres consiste à l'achat de matériel et logiciels informatiques destinés à l'administration générale du Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle. Les articles demandés doivent obligatoirement respecter les spécifications techniques suivantes :

## **LOT N° 1 : Achat du matériel informatique**

<b>1</b>	<p><b><u>ORDINATEUR DU BUREAU Type1</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Format: Micro tour ;</li><li>- Processeur : Intel i5-8600 (6 cœurs/9 Mo/6T/jusqu'à 4,3 GHz) (ou équivalent);</li><li>- Carte vidéo: Qualité Video Haute Définition</li><li>- Mémoire : 16 Go DDR4 avec Taux de transfert pouvant atteindre 2666 MT/s;</li><li>- Disque dur : 512 Go Disque SSD;</li><li>- Ports:<ul style="list-style-type: none"><li>1 port USB 3.1 Type-C</li><li>5 ports USB 3.1 Type-A</li><li>4 ports USB 2.0</li><li>1 port RJ-45</li><li>1 port en VGA</li></ul></li><li>- Carte réseau : LAN Gigabit Ethernet;</li><li>- Lecteur : Graveur DVD ;</li><li>- Clavier azerty avec touches en arabe et français, de même marque que l'ordinateur;</li><li>- Souris optique avec roulette et tapis de même marque que l'ordinateur;</li><li>- Écran LED ou équivalent 22 pouces minimum de même marque que l'ordinateur;</li><li>- Système d'exploitation : Microsoft Windows 10 Professionnel 64bits français préinstallé avec CD-ROM d'installation;</li><li>- Accessoires nécessaires pour le bon fonctionnement ;</li></ul>
<b>2</b>	<p><b><u>ORDINATEUR DU BUREAU Type2 :</u></b></p> <p>Caractéristiques minimales demandées:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Format : All in one;</li><li>- Ecran : Full HD 27 pouces</li><li>- Processeur : Intel Core i5-9500 (6 cœurs/9 Mo/6T/3,0GHz à 4,4GHz/65 W) (ou équivalent);</li><li>- Mémoire : 16 Go DDR4 jusqu'à 2 666 MHz ;</li><li>- Disque dur : Disque SSD 512 Go ;</li><li>- Ports :<ul style="list-style-type: none"><li>✓ 1 port USB 3.1 de type C</li><li>✓ 1 port USB 3.1 de type A avec PowerShare</li><li>✓ 4 ports USB 3.1 de type A</li><li>✓ 1 logement de carte SD</li><li>✓ 1 sortie Display Port</li><li>✓ 1 port HDMI</li><li>✓ 1 sortie audio</li><li>✓ 1 port RJ-45</li><li>✓ 1 port d'alimentation</li></ul></li><li>- Lecteur DVD+/-RW (interne ou externe);</li><li>- Carte réseau : LAN Gigabit Ethernet;</li><li>- Clavier Sans fil : azerty avec touches en arabe et français, de même marque que l'ordinateur;</li><li>- Souris sans fil : de même marque que l'ordinateur;</li><li>- Système d'exploitation : Microsoft Windows 10 pro 64bits français préinstallé avec CD-ROM d'installation;</li></ul>

<b>3</b>	<p><b><u>ORDINATEUR PORTABLE:</u></b></p> <p>Caractéristiques minimales demandées:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Processeur: Processeur Intel Core i5-8400H (4 Core, 8M Cache, 2.5GHz) (ou équivalent);</li> <li>- Carte graphique : Intel UHD Graphics 630 (ou équivalent);</li> <li>- Ecran : 15.6 pouces Full HD ;</li> <li>- Mémoire : 16 Go de mémoire DDR4;</li> <li>- Disque dur : 512 SSD ;</li> <li>- Connectivité réseau : LAN Gigabit Ethernet, Wi-Fi 802.11 a,b,g,n/ac, Bluetooth;</li> <li>- Port et emplacements d'extension : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 3 ports USB 3.1 Gen 1 (dont un avec technologie PowerShare)</li> <li>✓ 1 port HDMI</li> <li>✓ 1 port VGA</li> <li>✓ 1 port RJ-45</li> <li>✓ 1 lecteur de carte mémoire SD</li> <li>✓ 1 prise jack combinée microphone/casque</li> <li>✓ 1 port Display Port sur USB Type-C</li> </ul> </li> <li>- Batterie et alimentation: Batterie longue durée, Adaptateur secteur;</li> <li>- Clavier azerty avec touches en arabe et français;</li> <li>- Souris optique;</li> <li>- Systèmes d'exploitation: Microsoft Windows 10 pro 64bits français préinstallé avec CD-ROM d'installation;</li> <li>- Sacoche: qualité supérieure portant la même marque de l'ordinateur;</li> </ul>
<b>4</b>	<p><b><u>IMPRIMANTE LASER COULEUR :</u></b></p> <p>Caractéristiques minimales demandées:</p> <p>Vitesse d'impression en noir Jusqu'à 21 ppm;</p> <p>Vitesse d'impression couleur Jusqu'à 21 ppm;</p> <p>Cycle d'utilisation (mensuel, A4) Jusqu'à 40 000 pages;</p> <p>Volume de pages mensuel recommandé 150 à 2 500;</p> <p>Technologie d'impression Laser;</p> <p>Vitesse du processeur: 800 MHz;</p> <p>Qualité d'impression noire (optimale) Jusqu'à 600 x 600 ppp;</p> <p>Qualité d'impression couleur (optimale) Jusqu'à 600 x 600 ppp;</p> <p>Ecran couleur graphique de 6,85 cm (2,7 pouces) ;</p> <p>Fonctionnalités sans fil Wi-Fi 802.11 b/g/n intégré;</p> <p>Connectivité: Port USB 2.0 haut débit, Port réseau Fast Ethernet 10/100 Base-TX intégré;</p> <p>Sans fil 802.11 b/g/n, Port USB hôte disponible.;</p> <p>Mémoire: 256 Mo de mémoire.;</p> <p>Gestion du papier: Bac d'entrée de 250 feuilles, Bac de sortie 100 feuilles ;</p> <p>Impression recto verso: Oui, automatique .;</p> <p>Cartouches de démarrage;</p> <p>Accessoires: câble USB, câble secteur, documentation, et drivers pour windows 7/8/10;</p>

5	<p><b><u>IMPRIMANTE LASER MONOCHROME :</u></b>  Caractéristiques minimales demandées:  Type d'Imprimante: Laser;  Vitesse d'impression noir jusqu'à 28 ppm;  Résolution d'impression noir : jusqu'à 1200 x 1200 ppp;  Cycle d'utilisation Jusqu'à 30 000 pages (mensuel, A4);  Gestion du papier: Bac d'alimentation de 250 feuilles, Bac de sortie 150 feuilles ;  Impression Recto / Verso: oui automatique.;  Format(s) de papier(s) : A4 , A6 , A5, Lettre (216 x 279 mm), Legal (216 x 356 mm), B5 JIS.;  Gestion papier: Capacité en entrée : 260 feuilles, Capacité en sortie : 150 feuilles.;  Taille de la mémoire : 256 Mo.;  Vitesse du processeur: 800 MHz;  Interface avec l'ordinateur : Wi-Fi 802.11b/g/n intégré, 1 USB 2.0 Haut débit, 1 port réseau Ethernet 10/100;  Cartouche de démarrage;  Accessoires: câble USB, câble secteur, documentation, et drivers pour windows 7/8/10;</p>
6	<p><b><u>SCANNER type1 :</u></b>  Caractéristiques minimales demandées:  Chargeur de documents d'une capacité de 10 feuilles ;  Résolution optique: 600 x 600 ppp;  Interface USB 2.0 (compatible USB 1.1);  Modes de numérisation : Couleur / niveaux de gris / monochrome / détection automatique;  Taille du document Mode Normal A4, A5, A6, B5, B6, carte de visite, carte postale, lettre, format légal et format personnalisé jusqu'à : 216 mm x 360 mm) Min. : 50,8 mm x 50,8 mm / avec détection automatique du format de document;  Numérisation jusqu'à 12 pages recto verso par minute;  Création de fichiers PDF indexables, PDF et JPEG en appuyant sur un bouton;  Numérisation dans des fichiers Word ou Excel éditables;  suppression des pages blanches;  Alimentation USB ou secteur;  Systèmes d'exploitation supportés: Windows 10 (32 bits/64 bits), Windows 7 (32 bits/64 bits).;  Accessoires: Câble secteur, adaptateur secteur, câble d'alimentation USB, câble USB , guide de prise en main, DVD-ROM d'installation.;</p>
7	<p><b><u>SCANNER type2 :</u></b>  Caractéristiques minimales demandées:  Chargeur de documents d'une capacité 50 feuilles (A4 : 80 g/m<sup>2</sup> ).;  Résolution optique 600 ppp.;  Numérisation 27 ppm / 54 ipm en couleur, niveaux de gris et monochrome.;  Cycle de fonctionnement quotidien 2 500 pages.;  Interface : USB 2.0 / USB 1.1;  Dimensions (L x P x H) 290 x 146 x 130 mm;  suppression des pages blanches;  support des protocoles TWAIN / ISIS  Systèmes d'exploitation supportés: Windows 10 (32 bits/64 bits), Windows 7 (32 bits/64 bits).;  Accessoires: Plateau d'alimentation, câble secteur, adaptateur secteur, câble USB, DVD-ROM d'installation, Guide d'installation rapide;</p>

## Lot n°2 : Renouvellement, extension, installation et configuration de la licence

### Antivirus

#### **Descriptif de la solution existante :**

Le Ministère dispose actuellement de la solution antivirus Kaspersky Total Security for Business French Edition avec une licence pour 300 postes utilisateurs qui permet aussi la protection de 450 boites aux lettres de la messagerie Microsoft Exchange ainsi qu'une licence pour la messagerie Gateway KSMG pour 450 boites aux lettres.

#### **Descriptif de la solution demandée:**

Il est demandé de :

- ✓ Fournir une licence de renouvellement de la solution antivirus pour **trois (03) ans** pour :
  - 300 postes utilisateurs ;
  - Protection des serveurs de messagerie Exchange: 1000 boites aux lettres ;
  - Messagerie Gateway : 1000 boites aux lettres ;

#### **Fonctionnalités de la solution demandée :**

- Protection contre les programmes malveillants
- Protection contre les exploits
- Protection contre les menaces par emails (extension pour Outlook)
- Protection des serveurs de fichiers
- Protection de la passerelle internet
- Contrôle du lancement des applications
- Filtrage de contenu web
- Contrôle des périphériques
- Gestion des périphériques mobiles
- Sécurité des terminaux mobiles (pour tablettes et smart phone)
- Chiffrement
- Analyse avancée des vulnérabilités
- Contrôle d'accès au réseau
- Contrôle de l'intégrité des fichiers
- Sécurité des serveurs de messagerie
- Messagerie Gateway

1

#### **Installation et configuration de la solution demandée :**

- Il est demandé au prestataire d'installer la dernière version disponible de la solution sur environ 300 postes utilisateurs qui tournent sous Windows 7 et Windows 10, éparpillés sur les sites de l'administration centrale :
  - **Site Central** : Siège du Ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle (Angle rue Al jommayz et rue Al maouz, Hay Riad, Rabat).
  - **1<sup>er</sup> Site annexe 1** : Annexe du Ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle à sis au 5, rue Tamaslouht, tour Hassan–Rabat.
  - **2<sup>ème</sup> Site annexe 2** : Direction du travail et division de la formation, Avenue El Majd, CYM à Rabat près du centre cinématographique.
- L'installation de la version la plus récente de la solution sur le serveur d'administration principale pour le site centrale (Siège du Ministère) et sur les serveurs d'administration secondaires pour le 1<sup>er</sup> site annexe1 et le 2<sup>ème</sup> site annexe 2 cités ci-dessus, les serveurs d'administrations seront installés sur des machine tournant sous Windows serveur 2012.
- Configuration des serveurs d'administration : il est demandé au prestataire de configurer la stratégie pour les postes du travail, et la stratégie pour les serveurs, la configuration des taches automatiques, la configuration de taches de mise à jour...
- En cas de changement de la version de la messagerie Gateway, l'installation et configuration de la nouvelle version sera à la charge du prestataire.

## **Lot n°3 : Achat de logiciels**

<b>1</b>	Licence Microsoft Windows server standard
<b>2</b>	Licence Microsoft Exchange Standard
<b>3</b>	Licence SQL Server Standard
<b>4</b>	Suite Adobe Créative Cloud multilingue avec langues français/arabe 64 bits (Licence pour trois (03) Ans) La suite devra contenir : <ul style="list-style-type: none"><li>- Le logiciel Photoshop</li><li>- Le logiciel Illustrator</li><li>- Le logiciel Indesign</li><li>- Le logiciel Premiere Pro</li><li>- Le logiciel After Effects</li><li>- Le logiciel Adobe Audition</li></ul>
<b>5</b>	TECSMITH Camtasia Studio

### **ARTICLE 6 : VALIDITE DU MARCHE**

Conformément au § 1 de l'article 152 du décret n° 2-12-349, le marché qui sera passé suite au présent appel d'offres ne sera valable et définitif qu'après son approbation par l'autorité compétente.

### **ARTICLE 7: DELAI DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION**

L'approbation du marché sera notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante-quinze jours (75 jours) à compter de la date de l'ouverture des plis. Dans le cas où le délai de validité des offres est prorogé conformément au deuxième alinéa de l'article 33 du décret n°2-12-349, le délai d'approbation visé au premier alinéa ci-dessus est majoré d'autant de jours acceptés par l'attributaire du marché.

Si la notification de l'approbation n'est pas intervenue dans ce délai, l'attributaire est libéré de son engagement vis-à-vis du Maître d'Ouvrage. Dans ce cas, mainlevée lui est donnée de son cautionnement provisoire.

Lorsque le Maître d'Ouvrage décide de demander à l'attributaire de proroger la validité de son offre, il doit, avant l'expiration du délai visé à l'alinéa premier ci-dessus, lui proposer par lettre recommandée avec accusé de réception, par fax confirmé ou par tout autre moyen de communication donnant date certaine, de maintenir son offre pour une période supplémentaire ne dépassant pas trente (30) jours. L'attributaire doit faire connaître sa réponse avant la date limite fixée par Maître d'Ouvrage.

En cas de refus de l'attributaire, mainlevée lui est donnée de son cautionnement provisoire.

Le Maître d'Ouvrage établit un rapport, dûment signé par ses soins, relatant les raisons de la non approbation dans le délai imparti. Ce rapport est joint au dossier du marché.

### **ARTICLE 8 : DOMICILE**

Conformément à l'article 20 du C.C.A.G-T, le Prestataire est tenu d'élire domicile au Maroc qu'il doit indiquer dans l'acte d'engagement ou le faire connaître au Maître d'Ouvrage dans un délai de quinze (15) jours à partir de la notification, qui lui est faite, de l'approbation de son marché ou de la décision prise de commencer l'exécution du marché.

Faute par lui d'avoir satisfait à cette obligation, toutes les notifications qui se rapportent au marché sont valables lorsqu'elles ont été faites au siège du Prestataire dont l'adresse sera indiquée dans le préambule du marché.

En cas de changement de domicile, le Prestataire est tenu d'en aviser le Maître d'Ouvrage, par lettre recommandée, dans les quinze (15) jours suivants la date de l'intervention du changement.

## **ARTICLE 9 : NANTISSEMENT**

Dans l'éventualité d'une affectation en nantissement du marché, il est précisé que :

La liquidation des sommes dues par le Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle en exécution du marché sera opérée par les soins de la Direction des Ressources Humaines, du Budget et des Affaires Générales ;

Le fonctionnaire chargé de fournir au Prestataire ainsi qu'aux bénéficiaires des nantisements ou subrogations les renseignements et états prévus par la loi n° 112-13 relative au nantissement des marchés publics promulguée par le dahir n°1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015) est le Directeur des Ressources Humaines, du Budget et des Affaires Générales ;

Les paiements prévus au marché seront effectués par Monsieur le Trésorier Ministériel auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports, seul qualifié pour recevoir les significations des créanciers du Prestataire.

En cas de nantissement du marché, le Maître d'Ouvrage délivre sans frais, au Prestataire, sur sa demande et contre récépissé, un exemplaire spécial du marché portant la mention « exemplaire unique » et destiné à former titre pour le nantissement conformément aux dispositions de la loi n° 112-13 relative au nantissement des marchés publics promulguée par le dahir n°1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015) et ce en application du paragraphe 5 de l'article 11 du cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G-T).

Les frais de timbres de l'exemplaire unique susmentionné sont à la charge du Prestataire.

## **ARTICLE 10 : CAUTIONNEMENT**

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot n° 1 : Achat du matériel informatique (35 000,00 DH)
- Lot n° 2 : Renouvellement, extension, installation et configuration de la licence Antivirus (10 000,00 DH)
- Lot n° 3 : Achat de logiciels (4 000,00 DH)

Le cautionnement définitif est fixé à 3% du montant initial du marché. Le cautionnement définitif doit être constitué dans les vingt (20) jours qui suivent la notification de l'approbation du marché.

## **ARTICLE 11 : GARANTIE**

La retenue de garantie à prélever sur les acomptes est de dix pour-cent (10%) du montant total du marché. Elle cessera de croître lorsqu'elle aura atteint sept pour-cent (7%) du montant du marché.

## **ARTICLE 12: DELAI DE GARANTIE**

Le délai de garantie est de trois (03) ans sur site, sauf proposition par le Prestataire d'une garantie pour un délai supérieur;

Il commencera à courir à partir de la date de la réception provisoire. Le Prestataire assurera pendant toute cette période la maintenance, à ses frais (pièces et main d'œuvre compris).

## **ARTICLE 13: DEFINITION DE LA MAINTENANCE PENDANT LA DUREE DE GARANTIE**

La maintenance et l'entretien du matériel et logiciel sont à la charge du fournisseur pendant la durée de garantie sur demande adressée par le maître d'ouvrage précisant le matériel ou logiciel présentant des défauts de fonctionnement ou des éléments défectueux.

Si le fournisseur n'effectue pas les prestations demandées, l'autorité compétente est en droit de résilier le marché après mise en demeure préalable et sans préjudice de l'application des autres mesures coercitives prévues par l'article 79 du CCA GT.

## **ARTICLE 14 : ASSURANCE**

Les risques découlant de l'activité du Prestataire doivent être couverts par une police d'assurance responsabilité civile. En outre le Prestataire doit avoir une assurance pour le personnel et le matériel ; il devra se conformer aux dispositions de l'article 24 du CCAG-T et du dahir n° 1.60.223 du 12 Ramadan 1382 (6 février 1963) tel qu'il a été complété et modifié par la loi 18.01.

## **ARTICLE 15 : SOUS-TRAITANCE**

Les conditions de la sous-traitance sont régies par les dispositions de l'article 158 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Toutes les prestations du marché constituent le corps d'état principal du marché et ne peuvent faire l'objet de la sous-traitance.

## **ARTICLE 16 : DELAI D'EXECUTION**

Le délai d'exécution est fixé à quarante-cinq (45) jours pour chaque lot. Le commencement de l'exécution des prestations objet du marché interviendra sur ordre de service, dans les conditions fixées par l'article 11 du CCAG-T.

## **ARTICLE 17 : PENALITE POUR RETARD**

A défaut de livraison de la marchandise en totalité dans le délai visé à l'article 16 du présent CPS, il est prévu une pénalité de un pour mille (1‰) par jour de retard du montant total du marché.

Le montant des pénalités est plafonné à huit pour cent (8%) du montant initial du marché éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus.

Lorsque le plafond des pénalités est atteint, l'autorité compétente est en droit de résilier le marché après mise en demeure préalable de l'entrepreneur et sans préjudice de l'application des autres mesures coercitives prévues par l'article 79 du CCAG-T.

## **ARTICLE 18 : LIEU ET CONDITIONS DE LIVRAISON**

Les marchandises doivent être livrées, franco de port et d'emballage, au magasin général du Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle, Angle rue Al jommayz et rue Al maouz Hay Riad, Rabat.

Le déchargement des colis à la livraison sera fait par les moyens et aux frais du Prestataire et sous sa responsabilité.

La livraison doit être effectuée durant les jours ouvrables et pendant l'horaire d'ouverture des bureaux de l'administration. Le Prestataire devra aviser le Maître d'Ouvrage 48 heures au moins avant la date de la livraison.

Le dépôt des marchandises au magasin général du Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle est constaté par la signature du représentant du service habilité d'un double du bon de livraison, indiquant notamment :

- La date de livraison ;
- Le lieu de livraison ;
- La référence du marché ;
- L'identification du matériel livré

Les colis comportant les marchandises seront refermés par le Prestataire ou son représentant et conservés en l'état par le service habilité jusqu'à la vérification des marchandises dans les conditions ci-dessous décrites.

## **ARTICLE 19 : RECEPTION DES PRESTATIONS**

Avant leur réception, les marchandises feront l'objet de vérifications sur la base des prescriptions du présent CPS, des prospectus et du bordereau des prix.

Les opérations de vérification de l'ensemble du matériel objet du présent appel d'offres se dérouleront sur le lieu même de la livraison dans un délai qui ne peut excéder cinq jours ouvrables après le dépôt des marchandises. Elles seront effectuées, en présence du Prestataire ou son représentant, par le service concerné par la prestation objet de l'appel d'offres. L'absence du Prestataire ou son représentant, dûment avisé, ne fait pas obstacle à la validité des opérations de vérification.

Seul le matériel de première qualité sera accepté. Les marchandises d'imitation ou celles présentant des défauts de fabrication ou d'une manière générale de mauvaise qualité seront déclarées non-conformes. Lorsque des articles sont reconnus non-conformes, le Prestataire est saisi immédiatement, par écrit, pour procéder à leur remplacement.

L'enlèvement et le remplacement des articles reconnus non-conformes incombent au Prestataire dans un délai de cinq (5) jours. Ce délai n'est pas inclus dans le délai contractuel.

Après correction des défauts et anomalies constatés ou remplacement du matériel refusé, le service concerné par la prestation objet du présent appel d'offres procède à nouveau aux mêmes opérations de vérification.

La réception provisoire aura lieu à la fin de la vérification de la totalité des marchandises livrées. Elle sera constatée par un procès verbal de réception provisoire.

La réception définitive aura lieu à l'expiration du délai de garantie. Elle sera consignée par un Procès Verbal de réception définitive. La retenue de garantie sera alors débloquée.

#### **ARTICLE 20 : MODALITES DE REGLEMENT**

Le paiement du marché sera effectué après réception de toutes les prestations conformément à l'article 19 du présent CPS.

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte courant postal, bancaire ou trésor ouvert au nom du Prestataire, sur production d'un décompte établi en cinq exemplaires portant la signature du Prestataire.

Le règlement sera effectué déduction faite de la retenue de garantie fixé à l'article 11 du présent CPS.

#### **ARTICLE 21: CARACTERE DES PRIX**

Les prix du marché sont établis en dirhams marocains, fermes et non révisables. Ils comprennent le bénéfice ainsi que tous droits, impôts, taxes, frais, faux frais et d'une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de la prestation objet du marché.

Toutefois, et conformément aux dispositions de l'article 12 du décret n° 2-12-349, si le taux de la taxe sur la valeur ajoutée est modifié postérieurement à la date limite de remise des offres, le Maître d'Ouvrage répercute cette modification sur le prix du règlement.

#### **ARTICLE 22: NATURE DES PRIX**

Le marché qui fera suite au présent appel d'offres, est un marché à prix unitaire.

#### **ARTICLE 23 : COMMUNICATION**

Tous les courriers administratifs et techniques en relation avec le marché, objet du présent marché, doivent être adressés au maître d'ouvrage au Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle, Angle rue Al jommayz et rue Al maouz, Hay Riad, Rabat.

Lorsque le Titulaire du marché adresse au maître d'ouvrage un document écrit, il doit, dans le délai imparti, soit le déposer contre récépissé auprès du destinataire, soit le lui faire parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception. La date du récépissé ou de l'accusé de réception fait foi en matière de délai.

#### **ARTICLE 24 : DROIT D'ENREGISTREMENT**

Le marché qui fera suite au présent appel d'offres sera assujetti à la formalité et aux droits d'enregistrement conformément à la réglementation en vigueur.

## **ARTICLE 25: RESILIATION DU MARCHÉ**

Dans le cas où le Titulaire ne se conforme pas soit aux stipulations du marché, soit aux ordres de service, le Maître d'Ouvrage le met en demeure d'y satisfaire dans un délai déterminé par une décision qui lui est notifiée par ordre de service.

Passé ce délai, si la cause qui a provoqué la mise en demeure subsiste, il sera fait application des dispositions de l'alinéa a du paragraphe 1 de l'article 79 du CCAG-T.

Il demeure entendu que les autres cas de résiliation prévus par le CCAG-T sont applicables au marché.

## **ARTICLE 26: CONTESTATIONS-LITIGE**

Si, au cours de l'exécution du marché, des difficultés s'élèvent entre le Titulaire et le Maître d'Ouvrage, il sera fait application des dispositions des articles 81 et 82 du C.C.A.G-T.

Les litiges qui ne trouvent pas de solutions dans le cadre de l'application des dispositions des articles 81 et 82 du C.C.A.G-T seront portées devant la juridiction administrative compétente conformément à l'article 83 du C.C .A.G-T.

## **ARTICLE 27 : LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION**

Le prestataire ne doit pas recourir par lui-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption des personnes qui interviennent, à quelque titre que ce soit, dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du marché.

Le prestataire ne doit pas faire, par lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et lors des étapes de son exécution.

Les dispositions du présent article s'appliquent à l'ensemble des intervenants dans l'exécution du présent marché.

**BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF**

Relatif à l'appel d'offres N° 10/2019 concernant l'achat du matériel et logiciels informatiques destinés à l'Administration Générale, en trois lots :

**Lot n°1 : Achat du matériel informatique**

N°	Désignation des prestations	U	Qté	Prix unitaire en dirhams hors T.V.A. En chiffre	Prix total hors T.V.A En chiffres
1	ORDINATEUR DU BUREAU Type1 : Préciser la marque et le modèle	U	30		
2	ORDINATEUR DU BUREAU Type2 : Préciser la marque et le modèle	U	10		
3	ORDINATEUR PORTABLE: Préciser la marque et le modèle	U	15		
4	IMPRIMANTE LASER COULEUR : Préciser la marque et le modèle	U	20		
5	IMPRIMANTE LASER MONOCHROME : Préciser la marque et le modèle	U	20		
6	SCANNER type1 : Préciser la marque et le modèle	U	30		
7	SCANNER type2 : Préciser la marque et le modèle	U	6		
<b>TOTAL HT</b>					
<b>TVA (20%)</b>					
<b>TOTAL TTC</b>					

Fait à .....le.....

**(Signature et cachet du concurrent)**

**Lot n°2 : Renouvellement, extension, installation et configuration de la licence Antivirus**

N°	Désignation des prestations	U	Qté	Prix unitaire en dirhams hors T.V.A. En chiffre	Prix total hors T.V.A En chiffres
1	Renouvellement, extension, installation et configuration de la licence Antivirus	Ens	Ens		
<b>TOTAL HT</b>					
<b>TVA (20%)</b>					
<b>TOTAL TTC</b>					

Fait à .....le.....

**(Signature et cachet du concurrent)**

**Lot n° 3 : Achat de logiciels :**

N°	Désignation des prestations	U	Qté	Prix unitaire en dirhams hors T.V.A. En chiffre	Prix total hors T.V.A En chiffres
1	Licence Microsoft Windows server standard	U	2		
2	Licence Microsoft Exchange Standard	U	1		
3	Licence SQL Server Standard	U	1		
4	Suite Adobe Créative Cloud : toutes les applications multilingue avec langues français/arabe 64 bits (Licence pour trois (03) Ans)	U	1		
5	TECSMITH Camtasia Studio	U	1		
<b>TOTAL HT</b>					
<b>TVA (20%)</b>					
<b>TOTAL TTC</b>					

Fait à .....le.....

**(Signature et cachet du concurrent)**



## Appel d'offres ouvert n° 10/2019

Du 13/11/2019

RELATIF  
A

**L'ACHAT DU MATERIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES  
DESTINES A L'ADMINISTRATION GENERALE, EN TROIS LOTS :**

- **LOT N°1 : ACHAT DU MATERIEL INFORMATIQUE**
- **LOT N°2 : RENOUVELLEMENT, EXTENSION, INSTALLATION ET CONFIGURATION DE LA LICENCE ANTIVIRUS**
- **LOT N°3 : ACHAT DE LOGICIELS**

<p>Le Directeur des Ressources Humaines, du Budget et des Affaires Générales</p> <p><i>Pour le Ministre</i> <b>Le Directeur des Ressources Humaines, du Budget et des Affaires Générales</b> Signé : FATHALLAH ABDELKRIME</p> <p>02 OCT 2019</p> <p>Rabat, le .....</p>	<p>Lu et accepté par le soumissionnaire (Mention manuscrite)</p> <p>A ....., le .....</p>
---	---